

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 9 juin 2024

en vue de se prononcer sur :

1. Votations fédérales :

- L'initiative populaire « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »
- L'initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts de santé (initiative pour un frein aux coûts) »
- La loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité) »
- L'initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique ».

Bureaux de vote : salle électorale

Présidente : Tiziana Lattion
Secrétaire : Maroussia Pierroz
Scrutateurs : A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 9 juin 2024 10h30 – 11h30

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture. Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération. Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 7 juin 2024.